

Switzerland-Bellinzone: Construction project management services

OJ S 95/2015 19/05/2015

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Office fédéral des routes Ofrou, filiale de Bellinzone, division infrastructure routière

Postal address: Via C. Pellandini 2

Town: Bellinzone

Postal code: 6500

Country: Switzerland

Contact person: Domain Support

E-mail: acquistipubblici@astra.admin.ch

Internet address(es):

General address of the contracting authority: www.astra.admin.ch

Additional information can be obtained from:

Official name: Office fédéral des routes OFROU, filiale de Bellinzone, division infrastructure routière

Internet address: http://www.simap.ch/shabforms/servlet/Search?NOTICE_NR=868019

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address

I.2. Type of the contracting authority

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.3. Main activity**I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities****Section II: Object of the contract**

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

N2 EP 14 Ceneri — Bellinzone Sud, prestations d'appui au maître d'ouvrage.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 27: Other services

Main site or place of performance: Suisse (CH) / 6500 Bellinzone, dans les bureaux du soumissionnaire et à la filiale de Bellinzone de l'OFROU.

Tronçon de la N02 du km 40.800 au km 48.500.

NUTS code

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Le projet désigné «EP 14 Ceneri

— Bellinzona Sud» est situé le long de l'autoroute N02 et intéresse le tronçon entre le portail sud du tunnel du Monte Ceneri (km 40.800), et la jonction de Bellinzona Sud (y compris).

Le tronçon en objet peut être subdivisé en trois secteurs principales, soit:

- jonction de Bellinzona Sud (tronçon à ciel ouvert),
- rampe Nord du Mont Ceneri (tronçon à ciel ouvert),
- tunnel du Monte Ceneri (tronçon en tunnel).

La jonction de Rivera ainsi que le centre d'entretien de Bellinzone (CMB) ne sont pas compris dans cet UPlaNS.

Le soumissionnaire appuie le maître de l'ouvrage dans le cadre du projet sur la base des instructions reçues et doit, en particulier, accomplir les tâches suivantes:

a) Tâches générales:

Soutenir le chef de projet dans tous les processus nécessaires à la réussite du projet. Cela comprend en particulier le soutien pour assurer la coordination des différents acteurs du projet et les diverses parties intéressées dans tous les domaines du projet, la communication avec les autorités et avec les associations ainsi que l'organisation des séances (y compris la rédaction des procès-verbaux). Détient et gère la documentation de toutes les informations pertinentes sur le projet.

b) Élaboration des bases du projet:

Créer et mettre à jour un manuel de projet et définir la structure des coûts d'après les instructions du maître de l'ouvrage. Assurer la disponibilité des manuels techniques les plus importantes, des instructions, des directives, etc. et surveiller continuellement le niveau technique dans l'élaboration du projet. Organiser et accompagner la plate-forme du projet (Boxalino) et gérer la base de données.

c) Acquisitions publiques:

Préparer une liste des acquisitions à effectuer (y compris le calendrier des termes et des dates limites). Effectuer les tâches administratives (préparer les modèles de contrats etc.) et exécuter les acquisitions au nom du maître de l'ouvrage. Gérer l'attribution des concours: coordonner l'équipe d'évaluation, soutenir le MO dans les examens techniques et administratifs des offres ainsi que rédiger les rapports d'évaluation et préparer les publications.

d) Contrôle et gestion de la qualité du projet:

Créer un système de contrôle de délais, de coûts et de prestations; élaborer, gérer et mettre à jour régulièrement le plan de gestion de la qualité et contrôler qu'il soit respecté par les différents acteurs du projet.

e) Accompagnement technique du projet:

Donner des conseils et appuyer le chef de projet concernant les questions techniques comme par exemple le choix de variantes, les problématiques environnementales, les examens préliminaires nécessaires, le contrôle de la qualité des prestations, le contrôle des documents d'appel d'offres, dans le cas d'objections ou recours, dans la mise en place des gabarits, dans la surveillance de la conformité avec les conditions, dans le contrôle de la supervision, etc.

Quantités principales:

Heures prévues:

17 500 heures de jour.

800 heures de nuit.

800 heures dans les jours fériés.

3 000 heures supplémentaires approuvés par le client.

Pour la reprise des données du projet la rémunération est prévue selon les tarifs horaires de

cet appel d'offres, en tenant en compte le temps réellement utilisés, jusqu'à un maximum de fr. 30 000 (hors TVA).

II.1.6. CPV code(s)

71541000 Construction project management services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Aucune.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Coûts à inclure dans le prix offert: dans les 30 jours après réception de la facture à l'OFROU.
Coûts à inclure dans le prix offert: coûts pour les honoraires y compris les frais selon chapitre 4.2 (1er paragraphe) du document contractuel.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Admises. Le pilotage doit être confié à une société de la communautés de soumissionnaires. Les autres membres doivent être mentionnés dans la documentation de l'offre. Après le dépôt de l'offre les membres d'une communauté ne peuvent plus changer.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes
Description of particular conditions: Conditions générales de participation: prise en considération de toutes les prescriptions juridiques, en particulier confirmation de l'observance des dispositions en matière de protection des travailleurs et de l'égalité salariale entre femme et homme en vigueur en Suisse. Respect de la structure de l'offre requise sur la base du document «La documentation relative à l'offre de services de soutien au maître de l'ouvrage». Acceptation sans réserves des dispositions prévues dans le document contractuel et dans les conditions générales (CG) de la Confédération selon les documents d'appel d'offres.

Sous-traitance: admis. Il est autorisé de faire appel à des sous-traitants pour un maximum de 50 % des prestations totales. Les sous-traitants doivent être listés dans la documentation de l'offre. Les indications qui concernent les sous-traitants seront aussi évaluées.

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Critères d'aptitude:

Les entreprises économiquement et techniquement aptes à assumer le mandat, et pouvant apporter la preuve de leur aptitude sont invitées à déposer une offre en CHF, conformément aux critères suivants:

CI1: Aptitude technique de l'entreprise.

CI2: Aptitude des personnes clés.

CI3: Disponibilité des personnes clés.

CI4: Garantie de la qualité

CI5: Aptitude économique-financière.

Justificatifs requis:

Les pièces justificatives/confirmations qui attestent l'aptitude du soumissionnaire doivent être soumises complètes, sans aucune modification, restriction ou réserve avec la documentation relative à l'offre; dans le cas contraire celle-ci ne pourra pas être prise en considération:

CI1: Aptitude technique de l'entreprise

Référence comparable.

Dans l'évaluation de l'aptitude technique du soumissionnaire, une référence est considérée comme comparable si celle-ci répond au moins aux exigences suivantes:

1 référence concernant le représentant ou appui au maître de l'ouvrage sur un mandat qui concerne la construction ou de grande travaux d'entretien des routes et des chemins de fer avec le trafic en exercice, le coût total de plus de 10 000 000 CHF (y compris la TVA). Le soumissionnaire doit présenter une seule référence qui remplit la CI1.

Il est également permis une référence liée aux mandats qui sont en train de réalisation au moins en cours de construction (Phase 51 selon SIA 103).

CI2: Aptitude des personnes clés:

Dans le cadre de l'évaluation des critères d'aptitude est à considérer personne clé la personne qui occupe la fonction suivante:

Chef de projet (DGT-BAMO) assigné au mandat

Exigences minimales:

Ingénieur diplômé EPF, HES ou équivalent avec une référence autant que chef de projet ou remplaçant du chef de projet représentant ou appui au maître de l'ouvrage sur un mandat qui concerne la construction ou de grande travaux d'entretien des routes et des chemins de fer avec le trafic en exercice, le coût total de plus de 10 000 000 CHF (y compris la TVA). Le soumissionnaire doit présenter une seule référence qui remplit la CI2.

Il est également permis une référence liée aux mandats qui sont en train de réalisation au moins en cours de construction (Phase 51 selon SIA 103).

CI3: Disponibilité des personnes clés:

Preuve déclarant (énumération et une description détaillée des autres projets réalisés tout-temps et du temps occupé par eux) suivant la disponibilité du personnel clé pour les trois prochaines années (2015-2016-2017).

Chef de projet: 2015 = 25 %, 2016 = 25 %, 2017 = 25 %

Responsable DGT (Direction général des travaux): 2015 = 15 %, 2016 = 30 %, 2017 = 30 %

CI4: Garantie de la qualité:

Certificat valable d'un système qualité selon ISO 9001 au moins pour le partenaire assurant la direction de la communauté.

CI5: Aptitude économique-financière:

— confirmation qu'au maximum 50 % des prestations sont fournies par des sous-traitants.

— pièces justificatives qui attestent que les chiffres d'affaires annuels 2013 et 2014 du soumissionnaire est supérieur au double du montant annuel du marché (min 1 Mio CHF).

Attestations à remettre après la remise de l'offre par le soumissionnaire sur demande du mandant:

— extraits du registre du commerce et du registre des poursuites,

— justifications des paiements actuels pour AVS/AI/APG/AC,

— attestation de l'assureur LAA,

— attestation de l'administration des contributions,

— attestation d'assurance.

plus récents que trois mois par rapport au délai de dépôt de l'offre.

III.2.3. Technical and professional ability

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Les indications concernant les critères d'adjudication doivent être remises avec la documentation de l'offre.

2. CA1: Analyse des tâches et marche a suivre

3. Subdivisé en:

4. CA 1.1: Analyse des tâches et marche a suivre

5. CA 1.2: Système gestion qualité

6. CA2: Compétences et références du soumissionnaire en relation aux taches a effectuer

7. Subdivisé en:

8. CA 2.1: Qualité de l'organigramme par rapport aux tâches prévues

9. CA 2.2: Référence entreprise par rapport aux tâches prévues

10. CA3: Compétences et références des personnes clés par rapport aux taches a effectuer

11. Subdivisé en:
12. CA 3.1: Chef de projet DGT-BAMO (personne clé)
13. CA 3.2: Remplaçant du chef de projet DGT/BAMO
14. CA 3.3: Responsable DGT
15. L'évaluation du CA3 pour chaque personne clé sera effectuée sur la base des documents suivants, remis avec l'offre:
16. — l'analogie de la fonction et de l'ouvrage de référence avec la fonction et le travail de cette annonce
17. — formation et expérience de travail en référence à la fonction à effectuer et le travail à effectuer
18. CA4: Prix
19. Évaluation du prix
20. La note maximale (5) est attribuée à l'offre révisée au prix le plus bas. Les offres, dont le prix est supérieur de 100 % ou plus à celui de l'offre la plus basse obtiennent la note 0.
21. Entre ce deux extrêmes, l'évaluation est linéaire et tient compte des centièmes. Les éventuels rabais offerts ne sont pas pris en compte lors de l'évaluation du prix.
22. Évaluation des critères d'adjudication autres que le critère du prix.
23. L'évaluation est toujours indiquée au moyen des notes 0 à 5:
24. 0 = évaluation impossible // aucune information
25. 1 = critère très mal rempli // informations insuffisantes et incomplètes
26. 2 = critère mal rempli // informations sans lien suffisant avec le projet
27. 3 = critère rempli de manière normale, moyenne // qualité moyenne correspondant aux exigences de l'appel d'offres
28. 4 = critère rempli de manière satisfaisante // bonne qualité
29. 5 = critère rempli de manière très satisfaisante // excellente qualité, contribution très importante à la réalisation de l'objectif
30. Si un critère principal est composé de plusieurs sous-critères, ceux-ci sont évalués.
31. Le nombre total de points du critère principal est donc obtenu par la somme des notes des sous-critères, multipliées par leur pondération.
32. Calcul des points:
33. Somme de toutes les notes multipliées par leur pondération (maximum de points possible: $5 [\text{note}] \times 100 [\% \text{ de pondération}] = 500 \text{ points}$).

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

070076

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 25.6.2015
Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

25.6.2015

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

Italian.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 6 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

Des offres partielles ne sont pas admises.

Conditions pour les pays n'ayant pas adhéré aux accords de l'OMC: aucune.

Conditions générales: conditions générales (CG) de la Confédération pour prestations de planification, édition 2006.

Négociations: aucune négociation privée.

Conditions régissant la procédure: le pouvoir adjudicateur adjuge des marchés publics pour des prestations en Suisse uniquement à des adjudicataires qui garantissent le respect des dispositions sur la protection des travailleurs, les conditions de travail et l'égalité de salaire entre hommes et femmes.

Autres indications:

1. Le marché sera octroyé sous réserve de la maturité du projet et de la disponibilité des crédits.
2. L'élaboration des offres n'est pas rémunérée. Les dossiers correspondants ne sont pas restitués.
3. L'ouverture des offres n'est pas publique.
4. Exclusion, les bureaux d'ingénieurs Marcionelli & Winkler + Partners SA et Spataro Petoud Partner SA sont exclus en tant qu'organismes de la présente procédure. Les bureaux auxquels sera attribué le mandat de direction locale des travaux (DLT) sont exclus de la présente procédure étant donné que les activités sont conflictuelles. Le «Consorzio EPTOSCA» (composé des bureaux d'ingénieurs «Edy Toscano SA Engineering & Consulting» et «Comal.ch SA») ayant eu le rôle de BAMO pour le concept d'intervention MK, projet définitif AP, procédure de publication P, projet d'intervention MP et projet de détail DP, a conclu le mandat pour les parties d'œuvre objet du présent appel d'offres. Pour cette raison les bureaux «Edy Toscano SA Engineering & Consulting» et «Comal.ch SA», sont admis dans la procédure en tant que soumissionnaire. La date limite pour le dépôt d'une possible offre est indiqué à l'article 1.4 de ce document. La documentation du projet élaborée par le groupement est entièrement annexé à cet appel d'offres.
5. L'adjudicataire est exclu par tout autre appel d'offres liés au projet pour lequel il fournit des prestations d'appui au maître d'ouvrage.
6. Le maître d'ouvrage se réserve le droit de modifier les termes définies dans l'appel d'offres (surtout en ce qui concerne l'attribution du mandat et le début des travaux). Le soumissionnaire n'a en aucun cas droit à une quelconque indemnité.
7. Fait foi la publication sur SIMAP. En cas de doute ou de contradiction, le texte publié en italien prévaut.

www.simap.ch

Indication des voies de recours: conformément à l'art. 30 LMP, la présente publication peut être attaquée, dans un délai de 20 jours à compter de sa notification, auprès du tribunal administratif fédéral, case postale, 9023 Saint-Gall. Le mémoire de recours, à présenter en 2 exemplaires, indiquera les conclusions, motifs et moyens de preuve et portera la signature de la partie recourante ou de son mandataire; y seront jointes une copie de la présente publication et les pièces invoquées comme moyens de preuve, lorsqu'elles sont disponibles.

Délai de livraison/remarques.

Délai de clôture pour le dépôt des offres/remarques: la date limite pour le dépôt d'une possible offre par des sociétés pré impliqués telles que «Consortio Eptosca», et/ou les entreprises individuelles membres («Edy Toscano SA Engineering & Consulting» et «Comal.ch SA»), expire le 19.6.2015. Exigences formelles: l'offre (dossier de l'offre) doit être remise en deux exemplaires papier ainsi que sous forme électronique (cd ou dvd) en un exemplaire. Envoi par courrier: envoi par courrier A (date du cachet apposé par un bureau de poste Suisse ou un bureau de poste étranger officiellement reconnu). Le soumissionnaire doit dans tous les cas pouvoir prouver que l'offre a été déposée dans les délais. Les offres soumises hors délai ne seront pas considérées. L'enveloppe doit comporter la mention «Non aprire — Offerta: N2 EP 14 Ceneri — Bellinzone Sud (Fase 1), supporto al committente (BHU)». Remise en main propre: Le dépôt de l'offre doit être effectué dans le délai ci-dessus, pendant les horaires d'ouverture de la loge, et contre remise d'un récépissé de l'OFROU (voir l'adresse cfr 1.2).

Livraison à une représentation diplomatique ou consulaire de la Suisse: les soumissionnaires étrangers peuvent présenter leur offre dans le délai ci-dessus à une représentation diplomatique ou consulaire de la Suisse dans leur pays, pendant les horaires d'ouverture avec un accusé de réception. Dans ce cas, les soumissionnaires sont tenus d'envoyer par e-mail l'accusé de réception au service d'achat avant le délai de dépôt de l'offre. Les offres reçues par fax ou par courriel ne seront pas prises en compte.

Publication de référence nationale: Simap du 15.5.2015, doc. 868019.

Délai souhaité pour poser des questions par écrit: 28.5.2015.

Conditions à l'obtention du dossier d'appel d'offres: téléchargeable: www.simap.ch

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

15.5.2015